

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 23 mars 2018

## **La CFE-CGC d'Alstom rassurée, mais...**

L'annonce faite hier par le Ministre de l'Economie et des Finances, en marge du Comité de suivi du projet de rapprochement des activités ferroviaires d'Alstom et de Siemens, est une excellente nouvelle pour l'industrie ferroviaire nationale. Cette commande de 100 rames dites « TGV du futur » qui donne de belles années de visibilité à plusieurs sites Alstom, démontre une nouvelle fois tout le savoir-faire de l'industrie ferroviaire, et des collaborateurs d'Alstom en particulier.

Au-delà de cette annonce, la CFE-CGC attend néanmoins que cette commande soit officiellement notifiée par le Conseil d'Administration de la SNCF qui doit faire de son côté, avec ses propres contraintes qui de toute évidence, ne sont pas obligatoirement compatibles avec les impératifs industriels : le site de La Rochelle va notamment avoir à gérer un creux de charge important de plusieurs mois avant que les premières rames n'entrent en fabrication... et chaque mois perdu fragilise un peu plus le maintien des compétences qui devront être mobilisées le jour J.

L'autre point de vigilance concerne le schéma industriel qui sera retenu pour la conception et la fabrication du TGV du futur : l'effort sans précédent sur les prix qui a permis de répondre aux exigences de la SNCF risque très probablement de conduire Alstom à délocaliser dans des pays à bas coûts une partie de la conception et de la réalisation.

La CFE-CGC restera vigilante sur les effets pervers d'une commande publique qui, en cherchant à trop tirer les prix, peut conduire indirectement à pénaliser les emplois en France.

### **Contact presse**

Claude Mandart  
Délégué syndical central – CFE-CGC ALSTOM  
06 86 06 27 95